



(2008-02)

Renseignements
1 800 361-7620
Services aussi disponibles au www.aaaq.gouv.qc.ca

Vérifier la validité d'un permis
1 900 565-1212 (frais exigés)
Société de l'assurance
automobile
Québec 

CLASSE(S) : Véhicule automobile de moins de 4500 kg et
habitation motorisée.
CONDITION(S) : A: Lunettes ou lentilles cornéennes.

APPOSEZ L'AUTOCOLLANT DE VOTRE NOUVELLE ADRESSE

NOUVELLE ADRESSE : AVISEZ LA SOCIÉTÉ DANS LES 30 JOURS POUR NE PAS PAYER D'AMENDE.

Don d'organes... DON DE VIE

Si vous désirez faire un don d'organes à votre décès, veuillez
apposer l'autocollant à l'intérieur de cet espace et le signer.

Portez toujours votre carte sur vous.

A défaut de présenter une carte valide, il faut payer les services reçus et en demander
le remboursement à la Régie. Si la carte est expirée, s'adresser à la Régie.

____ Pour usage autorisé par la Régie

Cette carte demeure la propriété de la Régie de l'assurance maladie et doit être
retournée à sa demande.

06-03